

Image not found or type unknown



Non reception de l'avis d'échéance annuel d'un contrat auto

Par **ophelie**, le **06/01/2008** à **20:05**

Bonjour,rrnrJe souhaite changer de compagnie d'assurances en bénéficiant de la loi Chatel. L'échéance de mon contrat d'assurance auto est le 1er décembre. Seulement, je n'ai toujours pas reçu mon avis d'échéance. J'ai contacté à plusieurs reprises mon assurance par téléphone pour leur réclamer ce document mais toujours rien. rnrnQue puis je faire ?